Cinquième Assemblée générale de
L'Association des Juristes en Droit des Outre-Mer
(L'AJDOM)

14 décembre 2022

Compte-rendu

- **<u>Rapport financier</u>**

La trésorière de L'AJDOM, Léa Havard, a apporté les éléments suivants :

Au 13 décembre 2022, L'AJDOM dispose sur son compte courant n° 56121706198 domicilié à la Banque populaire Aquitaine Centre Atlantique d'un solde créditeur de 3 366,93 €.

Au 19 novembre 2021, à la dernière Assemblée générale de L'AJDOM, le solde créditeur de son compte était de 4 173,21 €.

Depuis cette date, les recettes ont été de 1645,17 €. Elles ont été exclusivement constituées des cotisations versées par les adhérents de L'AJDOM.

Les dépenses ont été de 2451,45 € et sont constituées par :
- les frais de déplacement des membres du bureau en leur qualité de représentants de L'AJDOM : 1076,20 € (250 € : déplacement au colloque « Libérer les outre-mer » du 25 janvier 2022 ; 826,20 € : déplacement et déjeuner des membres du bureau lors du séminaire annuel de L'AJDOM organisé auSénat le 29 juin 2022) ;
- la publicité du prix de thèse de L'AJDOM via une publication dans le journal *Le Monde* : 930 € ;
- les frais de gestion du site internet de L'AJDOM : 298,25 € (48,25 € : hébergement du site ; 250 € : gratification accordée à Pierre Barillé pour la gestion du site) ;
- les frais bancaires afférents au compte bancaire de L'AJDOM : 147 €.

A noter que L'AJDOM s'est engagée à accorder une subvention de 500 € pour l'organisation du colloque « *Eau(x) au sein de l'Union européenne. Eau(x) et Outre- mer* » qui s'est tenu le 25 novembre 2022 à l'Université de Bordeaux (versement à venir qui sera pris en compte dans le bilan financier 2023). Par ailleurs, un chèque de 44,10 € (déplacement pour le séminaire annuel de juin) doit encore également être débité et comptera dans le bilan financier 2023

⇨ ***Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.***

- **<u>Rapport moral</u>**

La secrétaire générale de L'AJDOM, Véronique Bertile, a abordé les points suivants :

I. Activités

1) Les manifestations scientifiques

- L'AJDOM et la Délégation Sénatoriale aux Outre-Mer (DSOM) ont organisé, le 29 juin 2022 au Palais du Luxembourg et en visioconférence, une **réunion sur le thème « Les outre-mer dans la Constitution** ».

- Deux membres de L'AJDOM, Lydia Lebon et Véronique Bertile, ont organisé le 27 novembre 2022 à l'Université de Bordeaux, un **colloque « Eau(x) et outre-mer** », avec un soutien financier de L'AJDOM (500 euros) et la participation de plusieurs membres de L'AJDOM : Ferdinand Mélin-Soucramanien, Loïc Grard, Loïc Peyen et Lucile Stahl.

- Plusieurs membres de L'AJDOM ont participé au colloque « **Pour un nouveau droit des outre-mer du XXIe siècle** » organisé par Thomas M'Saïdié les 8 et 9 décembre 2022 à Mayotte : Véronique Bertile, Dominique Custos, Carine David, Daniel Dormoy, Karine Galy, Loïc Grard, Ferdinand Mélin-Soucramanien, Thomas M'Saïdié, Hélène Pongérard-Payet, Isabelle Vestris, et Jacques Ziller.

- L'AJDOM a organisé le 14 décembre 2022 une conférence-débat animée par Gilles Especel, membre du bureau,s et assurée par Patrick Barbaste, président de la Chambre régionale et territoriale des comptes Antilles-Guyane, sur le thème « **Finances publiques**

et spécificités de l'action du juge des comptes en outre-mer » dont le PowerPoint est disponible sur le site.

2) Les publications

- Sur le site de notre partenaire média Outre-mers360 : expertises ;
- Sur le site Internet de l'Association (voir ci-dessous).

3) Le site Internet

Pierre Barillé, doctorant du CERCCLE qui assure la gestion du site lajdom.fr, a développé les éléments statistiques suivants :

- 4360 visites individuelles hors celles du gestionnaire du site, soit une baisse de 25% par rapport à l'année 2021. Cette baisse peut s'expliquer par l'absence de publication "majeure" comme les colloques et séminaires « Etat d'urgence » ou « Santé dans les outre-mer » qui avaient eu lieu les années précédentes et qui étaient porteurs d'un grand nombre de visites. Cela s'explique aussi peut-être par le moindre nombre de publications en 2022 (21 articles créés) qu'en 2021 (27 articles créés) ;

- 21 articles créés sur le site en 2022, outre les modifications des pages Annuaire, Offres d'emploi et stages et la création de la page du prix de thèse ;

- Outre la page d'accueil, les pages les plus visitées du site sont (dans un ordre décroissant) : Formations en droit des outre-mer, Offres d'emploi et stages, Qu'est-ce que L'AJDOM et enfin Annuaire ;

- Les trois articles les plus consultés en 2022 sont : « La fonction publique en Nouvelle-Calédonie et le juge constitutionnel », par Gilles Especel, publié le 7 avril 2021 (ce qui prouve notre bon référencement sur Google puisque les personnes cherchant à s'informer sur ce thème tombent sur notre site même 18 mois après la publication) ; « De quoi l'autonomie est-elle le nom ? », par Véronique Bertile et Patrick Lingibé, publié le 21 mars 2022 ; et enfin l'article annonçant en juin notre rencontre avec la DSOM au Sénat ;

- Les internautes accèdent à notre site principalement par la voie des moteurs de recherche, Google naturellement en tête ; puis via Twitter. Il faut aussi noter les quelques

accès à notre site par des sites spécialisés tels La1ère FranceTVInfo, Actu Dalloz étudiants et Univ-droit.

Géographiquement, sur les 4360 visites :
- 61% proviennent de France hexagonale (cette part était de 48% en 2021) ;
Les visites provenant de territoires ultramarins sont en baisse :
- 7.8% de Nouvelle-Calédonie ;
- 6.9% de La Réunion ;
- 5.4% de Martinique ;
- 5% de Guadeloupe ;
- 2% de Polynésie française ;
- 1.4% de Guyane ;
- 1.1% de Mayotte ;
- 0.3% de Saint-Martin ;
- 0.2% de Wallis-et-Futuna ;
- 0.1% de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- 0.1% de Saint-Barthélemy ;
- Les 8.7% restants sont des visites provenant de pays étrangers, avec comme principaux pourvoyeurs, dans un ordre décroissant : Etats-Unis, Chine, Finlande, Pays-Bas, Inde, Canada, Allemagne.

II. Points divers

Le président Ferdinand Mélin-Soucramanien a évoqué les points suivants :

- son déplacement en Martinique au congrès de l'ACCDOM ;
- le départ du secrétaire général de la Chaire des outre-mer ;
- l'introduction d'un enseignement sur les outre-mer dans le tronc commun des enseignements à l'INSP ;
- les thématiques possibles des prochaines manifestations de L'AJDOM :
    *Domaine public maritime, ZEE
    *Environnement, biodiversité outre-mer
    *Evolutions institutionnelles : actualités
    *L'intervention économique de l'État outre-mer, thématique proposée par Nicolas Péhau, président des chambres régionales des comptes de La Réunion et de Mayotte.

Dans la discussion, Mme Ornella Patrick suggère la création d'un compte Linkedin de L'AJDOM.

- ⇨ ***Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.***